

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 24/032/2008 (Public)

ÉFAI

29 octobre 2008

Syrie. Amnesty International s'élève contre la condamnation de douze militants en faveur de la démocratie

Amnesty International s'est élevée ce mercredi 29 octobre contre la condamnation de douze militants en faveur de la démocratie à deux années et demie d'emprisonnement par un tribunal pénal syrien.

Les militants, tous membres de la Déclaration de Damas pour le changement national démocratique (DDDNC), groupe syrien d'opposition, ont été déclarés coupables, à l'issue d'un procès inéquitable, d'« *affaiblissement du sentiment nationaliste* » et de « *diffusion de nouvelles fausses ou exagérées susceptibles de porter atteinte au moral du pays* ».

Amnesty International considère que les douze militants sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir appelé à des réformes démocratiques et au respect des droits humains. L'organisation poursuivra sa campagne en faveur de leur libération.

Pour plus d'informations, voir

Repressing dissent: Pro-democracy activists on trial in Syria (index AI : MDE 24/024/2008), <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE24/024/2008/en>, document d'Amnesty International publié le 8 octobre 2008 et

Syrie. Les militants en faveur de la démocratie doivent être immédiatement libérés, communiqué de presse du 28 octobre 2008, <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/syria-release-pro-democracy-activists-immediately-20081028>.